

Autres destinataires :
Laboratoire Départemental d'Analyses
S.A.U.R. FRANCE (C.S)
ARS Délégation du Lot

Client 6 679	
Nom :	COMMUNE DE FLOIRAC
Commune :	FLOIRAC
Site	
Nom :	Floirac TTP Puits de Ourjac
Code PSV :	PSV262
Pt de prelev. :	RESERVOIR DU RULL
Commune :	FLOIRAC

COMMUNE DE FLOIRAC

Mairie de Floirac

46600 FLOIRAC

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unité	Références de qualité	Limites de qualité	Dates analyses
Dibromochlorométhane (*) (OV) - (1)	(NF EN ISO 15680)	1.7	µg/l			19/04/2018
Dichlorobromométhane (*) (OV) - (1)	(NF EN ISO 15680)	2.4	µg/l			19/04/2018
Trihalométhanes (total des 4 substances (*) - (1)	(NF EN ISO 15680)	7.1	µg/l		100	19/04/2018
1,2 Dichloroéthane (OV) - (1)	(NF EN ISO 15680)	<0.2	µg/l		3.0	19/04/2018
Tétrachloroéthylène et Trichloroéthylène (OV) - (1)	(NF EN ISO 15680)	<0.4	µg/l		10	19/04/2018
Tétrachloroéthylène (Perchloroéthylène) (OV) - (1)	(NF EN ISO 15680)	<0.2	µg/l			19/04/2018
Trichloroéthylène (OV) - (1)	(NF EN ISO 15680)	<0.2	µg/l			19/04/2018
Benzène - (1)	(NF EN ISO 15680)	<0.2	µg/l		1.0	19/04/2018
Chlorure de vinyle monomère - (1)	(NF EN ISO 15680)	<0.2	µg/l		0.50	19/04/2018
RADIOACTIVITE						
Activité alpha globale - (6)	(NF ISO 10704)	<0.034	Bq/l	0.1		25/04/2018
Activité beta globale - (6)	(NF ISO 10704)	0.091	Bq/l			25/04/2018
Tritium - (6)	(NF ISO 9698)	<8	Bq/l	100		25/04/2018
Dose Indicative - (6)		<0.100	mSv/an	0.10		25/04/2018

∅ = paramètre accrédité (ec) = en cours d'analyse N.M. = non mesuré N/A = Non analysé
(ne) = nombre estimé (conformément aux prescriptions de la norme NF EN ISO 8199)

Commentaires :

Carbone Organique : L'analyse du CO ne tient pas compte des éléments purgeables.

Equilibre calcocarbonique = 2 : eau à l'équilibre.

(6) Analyse réalisée par le Laboratoire PEARL - 20 rue Atlantis - 87068 LIMOGES Cedex

Analyse réalisée uniquement sur la phase aqueuse de l'échantillon (sans prise en compte des MES)

(1) Analyse réalisée par le Laboratoire Départemental de l'Eau - 76 chemin Boudou - 31140 LAUNAGUET



ACCREDITATION
N° 1-1195
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

La technicienne qualifiée de chimie,



C. SENAC

La responsable technique de bactériologie,



A. THOREUX-MANLAY

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole . Le rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire. Pour les paramètres accrédités, les incertitudes sont disponibles sur demande. Ces dernières ne sont prises en compte ni dans les résultats ni dans les commentaires restitués par le laboratoire. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si elles concernent uniquement des paramètres accrédités.